

Blanquer sèchement battu : Macron lui crée de toutes pièces un poste à l'université Assas !

écrit par Jules Ferry | 22 juin 2022



Tout est possible...quand il s'agit de recaser un ancien ministre.

Après sa déroute électorale, Blanquer bénéficie de la création express d'un poste à l'université Assas

Le président de l'université Panthéon-Assas a été saisi d'une demande « exceptionnelle » : ouvrir un poste sur mesure pour accueillir l'ancien ministre Jean-Michel Blanquer, défait aux législatives.

L'enseignement supérieur ne manque visiblement pas toujours de moyens.

L'université Paris 2 (Panthéon-Assas) a exceptionnellement décidé d'ouvrir un poste sur mesure au sein de son département de droit public pour accueillir l'ancien ministre Jean-Michel Blanquer, tout juste défait aux élections législatives.

La possibilité de créer ce poste *ad hoc*, à l'heure où les universités affrontent depuis des années une lourde pénurie de personnels, s'est concrétisée vendredi 17 juin, cinq jours après le premier tour des élections. Elle doit être finalisée prochainement, à l'occasion d'une réunion du département de droit public.

Première incongruité : elle a été annoncée par le président de l'université Stéphane Braconnier lui-même, et non par le directeur du département.

Deuxième source de questionnement : le calendrier de l'annonce, intervenue quelques jours seulement après l'élimination, le dimanche 12 juin, de Jean-Michel Blanquer au 1^{er} tour dans la 4^e circonscription du Loiret et alors qu'aucun poste n'avait été envisagé jusque-là.

Troisième interrogation : les raisons de ce recrutement express.



Dans un message adressé à ses équipes, le président Stéphane Braconnier n'a pas caché le « caractère inhabituel, voire exceptionnel, de la demande », dont il dit avoir été « saisi ». « Il m'a été demandé, en effet, d'envisager la possibilité d'accueillir au sein de notre université l'ancien ministre Jean-Michel Blanquer ».

Habituellement, les recrutements, décidés par les enseignants du département concerné en fonction des besoins, sont soumis à une mise en concurrence des candidatures.

Les conditions du recrutement de Jean-Michel Blanquer ne manqueront pas de surprendre tous les acteurs qui vivent, ces dernières années, la dégradation des conditions d'enseignement et de recherche au sein des universités françaises. En janvier 2022, les syndicats de l'enseignement supérieur étaient en grève pour dénoncer le sous-financement de l'université et le recours excessif aux vacataires et contractuels, faute de crédits pour ouvrir des postes.

« Comment peut-on imaginer que les deux tiers des cours d'une année soient faits par des gens qui ne sont pas titulaires ? », interrogeait alors, dans *Libération*, Anne Roger, secrétaire générale du syndicat SNESUP-FSU. « Ce n'est pas possible, c'est ingérable... » Impossible, sauf quand le candidat pour un nouveau poste est un ancien ministre.

Source : <https://www.mediapart.fr/>

